

Enfin le printemps !



À LA UNE

HOMMAGE À DES GENS DÉVOUÉS

VOTRE CONSEIL SECTORIEL

Gracieuseté: Yvan Mayrand



De gauche à droite:

Raymond M. Arsenault, Claudine Bilodeau, Céline Demers, Clémence Cossette, Rollande Pélissier, Régent Beauvais

Présidence

1^{re} vice-présidence

1^{re} conseillère

Secrétaire

2^e conseillère

2^e vice-présidence

V O S R E S P O N S A B L E S D E D O S S I E R S

Action sociopolitique	
Assurances	Ghislaine Basque Perreault
Environnement	Nicole Laramée
Femmes	Laurette Audet
Fondation Laure-Gaudreault	Claudine Bilodeau
Hommes	Régent Beauvais
Internet	Laurielle Bastien Réal Francoeur
Retraite	
Téléphonie	Jeannette Bédard
Statuts et Règlements	Yvon Villemure

S O M M A I R E

Mot du président	Page 3
Mot de la présidente régionale	Page 4
Hommage aux bénévoles	Page 5
Directives médicales anticipées et mandat de protection	Page 6
Hommage à Monique Chouinard	Page 8
Dossier retraite	Page 10
Fondation Laure-Gaudreault	Page 11
Ces personnes nous ont quittés	Page 11
Merci à Yvon Duclos	Page 12
Atelier «À vos frigos»	Page 13
Hommage à Yvon Villemure	Page 14
Babillard	Page 15
Convocation assemblée générale	Page 16

É Q U I P E D U B U L L E T I N

Claudine Bilodeau	Claire Godard
Chantal Grenier	Jean Morissette
Raymond M. Arsenault	

MOT DU PRÉSIDENT

Raymond-M Arsenault

Malgré le fait que la marmotte ait décidé de prolonger sa sieste hivernale, la parution de notre bulletin du printemps se veut l'annonce du retour des beaux jours et des activités stimulantes du printemps.

Depuis septembre, notre secteur s'est enrichi de plusieurs nouveaux membres. Le conseil a innové en présentant à nos octogénaires un mini-concert privé lors de l'hommage annuel aux personnes âgées et en offrant à nos membres une dégustation de vins et fromages pour souligner la journée internationale des droits des femmes.



Téléphone: 819-764-3941

Courriel: rmarsenault.areqrn@hotmail.com

En cette deuxième année du triennat 2017-2020, les différents comités ont participé à des rencontres provinciales et régionales afin d'assurer un suivi de nombreux dossiers qui touchent la vie et le bien-être de nos membres et des personnes âgées en général. Les responsables des dossiers retraite et sociopolitique ont rencontré notre députée dans le but de faire avancer le dossier de l'indexation. Les assurances ont subi diverses modifications (voir revue Quoi de neuf) auxquelles les membres devraient porter attention. L'environnement va de l'avant pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Les dossiers de l'amélioration de la condition des hommes et des femmes font les frais d'une attention soutenue via divers lieux de représentation.

La deuxième année du triennat se veut aussi l'amorce du renouvellement des mandats des membres du conseil sectoriel.

Lors de notre **assemblée générale sectorielle du 1^{er} mai 2019**, les postes à la 1^{ère} vice-présidence et à la trésorerie seront en élection. Les postes de répondants des dossiers retraite et sociopolitique seront aussi à combler.

Le conseil souhaiterait voir davantage de nouveaux membres mettre la main à la pâte pour protéger les intérêts économiques et sociaux de l'ensemble des membres de l'Association.

Bonne fin d'année 2018-2019 au sein de l'AREQ.

Bon été à toutes et tous!

MOT DE LA PRÉSIDENTE RÉGIONALE

Claire Léveillé

« Ah! Comme la neige a neigé! », n'est-ce pas? Malgré cet hiver très rigoureux, cela n'a pas empêché les responsables de vos comités sectoriels de vous informer et d'œuvrer à vous préparer des activités intéressantes lors des journées internationales des hommes, des droits des femmes, de la terre et des personnes âgées.



En cette 2^e année de triennat, le comité régional de retraite et les comités sectoriels, en collaboration avec ceux d'action sociopolitique, ont ajouté à leur plan d'action l'opération « *Maintenant* », l'*indexation*! Cette opération nationale consiste à rencontrer les 125 députés, élus à l'Assemblée nationale le 1^{er} octobre 2018, répartis dans les 10 régions de l'AREQ. Nous voulons les informer des activités de l'AREQ dans leur circonscription et les inviter à s'engager à appuyer nos revendications et, surtout, qu'ils demandent au gouvernement de s'engager à verser sa part de l'indexation lorsque le surplus nécessaire à l'obtention de l'indexation est atteint. C'est donc en février et mars que les responsables de ces comités vont rencontrer nos 3 députés.

En environnement, il est à noter que l'AREQ s'est ralliée aux groupes qui demandent que soit instaurée la consigne des bouteilles de vin au Québec.

En terminant, je vous invite toutes et tous à l'assemblée générale régionale le 16 mai 2019.

Venez en grand nombre!

Merci à vous toutes et tous de votre implication si petite soit-elle. Je vous souhaite un beau printemps ensoleillé et fleuri.

Bienvenue à l'assemblée générale régionale

Date: **le 16 mai 2019**

Où: **à l'Hôtel Forestel de Val-d'Or**

Heure: **inscription dès 9h30**

Dîner gratuit

Conférence sur la prévention des fraudes chez les personnes âgées

HOMMAGE AUX BÉNÉVOLES

Par Céline Demers

Un brunch reconnaissance est offert aux nombreuses et nombreux bénévoles pour souligner leur travail et les remercier. Le président, M. Raymond Arsenault, qui anime la rencontre, énumère les tâches effectuées par tous les membres.



Leur travail, qu'il soit téléphoniste, responsable d'un comité, responsable du journal, du site internet ou de l'informatique, de l'envoi de cartes d'anniversaire, ou tout autre travail connexe et souvent dans l'ombre, est une contribution essentielle afin que notre association soit vivante et florissante.

Ce rassemblement permet de se rencontrer et de rendre des hommages particuliers. Cette année, ce fut à M. Roger Fortier et à Mme Monique Chouinard de les recevoir.

M. Fortier a apporté sa contribution à l'AREQ durant plusieurs années notamment à la vice-présidence du conseil sectoriel. Mme Claire Léveillé a lu un hommage qui dessine un portrait de l'homme et de ses qualités.

Puis, Mme Chouinard, responsable de l'envoi des cartes d'anniversaire aux membres, a reçu un éloge, lu par le président M. Raymond Arsenault, qui a souligné la vaillance et la persévérance, depuis plus de trois décennies, de celle qui a envoyé plus de huit mille cartes! Une ovation, par les personnes présentes, lui a été faite pour saluer cette œuvre unique!

Se rencontrer est aussi un bon moment pour partager nos réflexions. M. Roger Fortier partage la sienne en nous disant que l'AREQ, pour lui, est un carrefour d'idées et de rencontres qui stimulent et enrichissent afin d'améliorer la vie de toutes et tous.

On peut ajouter que les talents qui se réunissent et que l'on apprécie se propagent et, semble-t-il, se développent aussi en soi quand on les côtoie.

Un immense merci à tous ces membres qui s'impliquent, selon leurs disponibilités, leurs talents, leurs intérêts, avec une grande gentillesse et générosité !

MERCI À VOUS !



Photos gracieuseté Céline Demers

DIRECTIVES MÉDICALES ANTICIPÉES ET MANDAT DE PROTECTION

Raymond-M Arsenault, sociopolitique

Le comité sociopolitique national de l'AREQ a confié à ses responsables régionaux et sectoriels la mission de promouvoir l'inscription massive de ses membres au dossier informatisé provincial du DMA et du MANDAT DE PROTECTION.

DIRECTIVES MÉDICALES ANTICIPÉES (DMA)

Que sont donc les directives médicales anticipées? Plus précisément, elles consistent en un écrit par lequel une personne majeure et apte à consentir à des soins indique à l'avance les soins médicaux qu'elle accepte ou qu'elle refuse de recevoir dans le cas où elle deviendrait inapte à consentir à des soins dans des **situations cliniques précises**.

Les directives médicales anticipées ont la même valeur que des volontés exprimées par une personne apte à consentir à des soins. Si une personne inapte a, au préalable, exprimé ses directives médicales anticipées, le médecin n'a pas à obtenir l'autorisation de la personne qui peut consentir à des soins pour elle (représentant). Les directives médicales anticipées ont une valeur contraignante c'est-à-dire que les professionnels de la santé qui y ont accès ont l'obligation de les respecter.

Il existe plusieurs façons de procéder:

- * Informer verbalement un proche de vos volontés en matière de soins;
- * Produire un document écrit de vos volontés en matière de soins;

- * Discuter avec votre médecin et faire compléter un formulaire de [niveaux d'intervention médicale \(NIM\)](#);
- * Faire une vidéo de vos directives;
- * Confier à un mandataire vos directives;
- * Compléter le [Formulaire Directives médicales anticipées en cas d'inaptitude à consentir à des soins](#), le faire signer par 2 témoins et le poster au registre des formulaires à Québec en suivant les consignes du formulaire.

Étapes à suivre pour compléter votre formulaire de directives médicales anticipées par internet:

1. Avoir en main son numéro d'assurance sociale (NAS) ou le numéro d'avis de cotisation de Revenu Québec de l'une des 2 dernières années d'imposition.
2. S'inscrire à « clicSÉCUR » en passant par « MON DOSSIER » avec Revenu Québec ou la RAMQ.
3. Une fois votre dossier « clicSÉCUR » ouvert, recherchez le formulaire des directives médicales anticipées et ouvrez-le.

4. Télécharger ou imprimer toutes les pages du formulaire.
5. Compléter le formulaire.
6. Signer chacune des pages du formulaire et le faire signer par 2 témoins.
7. Faire plusieurs copies du formulaire signé que vous pourrez, soit joindre à votre

testament, soit le donner à votre médecin, à votre mandataire ou à un proche.

8. Poster le formulaire en suivant les consignes.
9. Informer vos proches que vous avez complété votre formulaire.

MANDAT DE PROTECTION

Le mandat de protection consiste en un écrit qui vous permet de faire part de vos directives concernant tout ce qui touche votre personne, votre bien-être (hébergement, alimentation, vêtements, etc.) et l'administration de vos biens en cas d'inaptitude.

Étapes à suivre pour compléter votre formulaire de mandat de protection:

1. Aller sur internet et taper «mandat de protection».
2. Sélectionner le site du Curateur public Québec.
3. Cliquer sur le lien : brochure et formulaire « Mon mandat de protection ».
4. Lire le guide d'informations avant de compléter le formulaire.
5. Choisir un ou plusieurs mandataires.
6. Compléter le formulaire.
7. Imprimer plusieurs copies du formulaire que vous pourrez soit joindre à votre testament, soit le donner à votre (vos) mandataire (s) ou à un proche.
8. Signer chacune des pages du formulaire.
9. Faire signer 2 témoins autres que le ou les mandataires sur chacune des pages du formulaire.

Pour que le mandat soit homologué, et donc qu'il entre en vigueur, un tribunal doit se prononcer sur votre inaptitude. Votre mandataire doit entamer les démarches d'homologation à la cour du district judiciaire où se trouve votre résidence. Un juge ou un greffier doit avoir en main une évaluation médicale et une évaluation psychosociale, effectuées par des professionnels de la santé et des services sociaux, qui constatent votre inaptitude. Le tribunal doit aussi vérifier la validité du mandat ainsi que la capacité du mandataire à jouer son rôle.

Si vous retrouvez vos facultés et que vous redevenez apte, vous ou votre mandataire pouvez entreprendre des démarches en vue de mettre fin au mandat. Il faut alors présenter de nouvelles évaluations médicale et psychosociale au tribunal.

BONNES DÉMARCHES

HOMMAGE À MONIQUE CHOUINARD

Par Céline Demers

À 90 ANS, SON BÉNÉVOLAT POUR L'AREQ SÈME LA JOIE DEPUIS PLUS DE TROIS DÉCENNIES !

C'était écrit dans le ciel qu'en prenant sa retraite, en 1984, Monique Chouinard allait inscrire le bénévolat à son nouvel horaire. Le bénévolat avait toujours fait partie de sa vie que ce soit en offrant ses services dans les groupes des « Jeannette » ou des « Guides » ou en aidant ses frères et sœurs. Comment allait-elle s'impliquer à sa retraite, après 35 années d'enseignement ? Elle ne perd pas de temps et à nouveau, ses talents et habiletés vont semer la joie autour d'elle.

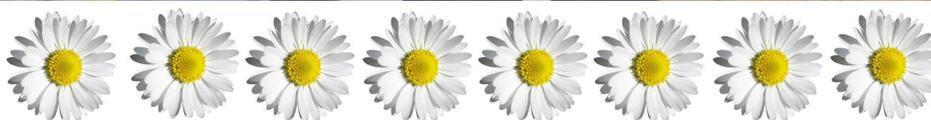
Parmi les qualités de Monique, on reconnaît qu'elle est consciencieuse, fiable et s'applique à la perfection dans ce qu'elle entreprend. Dès le début de sa retraite, elle s'intéresse à un projet de cartes pour souligner les anniversaires des membres. L'évolution de ce projet amène Monique et un petit groupe à fabriquer les cartes pour chaque membre du secteur composé d'une quarantaine, à ce moment. Après quelques années de ce travail créatif et exigeant, étant donné que le nombre de bénévoles pour cette tâche diminue, on décide donc d'imprimer les cartes d'après des œuvres originales créées par des membres faisant partie de l'AREQ. À partir de 1989, Monique assume la tâche d'adresser et de poster les cartes de souhaits de bon anniversaire aux membres. Selon les calculs, de 1989 à 2018, elle en a envoyé plus de huit mille !

C'est en tenant compte des particularités de chaque personne, essayant à chaque fois d'associer un visage et un nom, et en s'appliquant à les découvrir lors des activités, que Monique choisit chaque carte en espérant qu'elle plaira à celle ou celui qui la recevra. Pour ajouter à ce moment de grâce, Monique y insère une pensée sélectionnée avec grand soin, écrite à la main, une phrase inspirante et sage à méditer. L'an dernier elle a cédé cette responsabilité d'ajouter un message, mais elle s'occupe toujours de l'envoi des cartes.

Depuis plus de trente ans, sans relâche, avec autant de persévérance et de plaisir à le faire, Monique continue son bénévolat. S'appliquer durant autant d'années à une telle œuvre ne peut se faire sans joie. Cette joie, on la saisit tout de suite dans le regard de Monique quand on lui apporte les nouvelles cartes à adresser. Elle connaît les noms des artistes-membres et elle s'émerveille devant leurs créations, autant celles des premières années que celles des dernières.

De plus, cette joie se diffuse à toutes les fois qu'un membre reçoit sa carte d'anniversaire car on y retrouve en plus des bons vœux, toute l'amabilité de celle qui l'envoie avec une patience d'ange depuis trois décennies !

Gracieuseté Céline Demers



DOSSIER RETRAITE

Raymond M. Arsenault, responsable régional

En cette deuxième année du triennat actuel, le dossier retraite a pris un nouvel élan.

Dans ce dossier complexe, la morosité des membres qui attendent depuis des années une solution au problème de l'indexation était palpable. Les divergences des visions des nombreux groupes impliqués dans le processus, dans un contexte de gouvernance néolibérale, laissaient dans l'imaginaire des retraités l'impression qu'aucune action n'était portée dans cette démarche.

Le comité national a entrepris une campagne d'information auprès de ses membres pour illustrer la quarantaine d'interventions, prises de position, mobilisations et manifestations, travaux parlementaires et mémoires présentés au fil des trente-cinq dernières années.

Le comité national a surtout entrepris une campagne auprès de l'ensemble des députés de l'Assemblée nationale qui, comme vous le savez, est constituée d'une nouvelle gouvernance caquiste et surtout d'une majorité de nouveaux députés qui n'avaient jamais siégé au niveau de cette institution.

L'opération «MAINTENANT», L'INDEXATION! a pris forme l'automne dernier et consiste en une rencontre systématique de tous les députés de la province. Du 15 décembre 2018 au 15 mars 2019, les membres des différents comités retraite de tous les secteurs provinciaux se sont donné la mission de faire connaître l'AREQ, son organisation, ses activités, ses nombreux dossiers et surtout notre principale revendication en matière d'indexation auprès de leur député respectif.

C'est le 1er février dernier que vos représentants des secteurs Rouyn-Noranda et Témiscamingue se sont déplacés au bureau de comté de Ville-Marie. En l'absence de la députée, madame Émilise Lessard-Therrien, retenue à Québec par la session parlementaire, nous avons rencontré son attaché politique .

L'objectif de la rencontre portait sur l'adhésion de la députée sur 3 sujets, soit :

- * modification de la loi du RREGOP de 2010 qui oblige l'indexation seulement si le taux de capitalisation excède 20% sans engagement du gouvernement de verser sa part de l'indexation. L'AREQ demande une capitalisation de 10% et un engagement du gouvernement à mettre sa part de l'indexation;
- * une correction de la règle de non-indexation pour les années 1982 à 1999;
- * le développement de mesures permettant de soutenir les personnes âgées sur le plan financier.

À son retour, nous avons obtenu l'adhésion écrite de notre députée.

Pour davantage d'informations, consultez votre dernier numéro de « Quoi de neuf ».

FONDATION LAURE-GAUDREAU

Claudine Bilodeau

L'année 2019 est bien entamée et un des objectifs de notre secteur cette année est d'augmenter le nombre de membres. J'ai toujours en ma possession des formulaires d'inscription lors des rencontres de l'AREQ. Il en coûte 10 \$ pour être membre à vie. Si vous ne participez pas aux activités de l'AREQ et que vous êtes intéressés à devenir membre, envoyez-moi un courriel à cbilodeau57@hotmail.com . Il me fera plaisir de vous remettre personnellement un formulaire d'inscription.

Pour les personnes intéressées à mieux connaître la Fondation Laure-Gaudreault, vous pouvez vous rendre sur notre site internet qui a subi une cure de rajeunissement: fondationlg.org . Vous pouvez aussi y faire des dons par carte de crédit et recevoir immédiatement votre reçu d'impôt par courriel. Les montants recueillis dans notre région y retournent pour l'essentiel. La Fondation ne paie pas de salaire et les dépenses pour l'organisation sont surveillées attentivement.

CES PERSONNES NOUS ONT QUITTÉS



Est décédé au CISSSAT de Rouyn-Noranda, le 26 novembre 2018 à l'âge de 80 ans, M. Oliva Carrier, époux de Mariette Sylvain, membre de l'AREQ.



Est décédée au CISSSAT de Rouyn-Noranda, le 5 janvier 2019 à l'âge de 88 ans, Mme Yvette Leblanc, épouse de Maurice Benoit



Est décédée au CISSSAT de Rouyn-Noranda, le 26 février 2019, à l'âge de 90 ans, Mme Georgianne Pelletier, épouse de feu Edmond Poiré.



Est décédée au CISSSAT de Rouyn-Noranda, le 28 février 2019, à l'âge de 78 ans, Mme Marielle Provencher épouse de monsieur Gérald Villeneuve,

MERCI À YVON DUCLOS !

Président du club d'ébénisterie de Rouyn-Noranda depuis 8 ans

Diane B. LeSage

Son goût pour travailler le bois date de son enfance. Son plus beau souvenir, à 8-9 ans, est lorsqu'il a construit un petit traîneau . . . qui glissait pour vrai 😊 . Plus tard, il a rénové plusieurs loyers et construit sa propre maison. Pas étonnant qu'à sa retraite, en 2000, il ait choisi de suivre sporadiquement des cours spécifiques en ébénisterie pour se perfectionner dans la construction de meubles et de continuer dans cette voie pour faire partager sa passion avec d'autres personnes. Il a enseigné 3 ans au Libre-Savoir la méthode pour construire des tables de chevet dans son atelier, chez lui, 4 à 6 personnes à la fois.

En 2010, il a découvert le programme « Nouveaux Horizons pour les Aînés » qui offrait une subvention pour développer un projet qui sort les personnes âgées de leur isolement, tout en favorisant leur socialisation et leur estime de soi en

réalisant de belles œuvres. Il a alors eu l'idée de créer un club d'ébénisterie parrainé par l'AREQ. Celle-ci nous a offert son aide et son soutien en nous recommandant au gouvernement fédéral. La présidente de cette année-là, Diane B. LeSage, a approuvé immédiatement ce beau projet intéressant et Claire Léveillé, présidente

suivante, a aussi donné son appui pendant son mandat. On a formé un comité, on y a mis presque un an de travail, de paperasse et de préparation. On l'a eue notre subvention pour acheter les outils et se payer un local et les assurances ! En 2011, grâce à Yvon, l'instigateur de ce magnifique projet, et son équipe, l'atelier ouvre ses portes.

En 2019, les portes sont toujours ouvertes après 8 ans de bon fonctionnement et 2 déménagements. Nous sommes autonomes, grâce à nos cartes de membres annuelles, et fonctionnels grâce à nos responsables préparés pour surveiller chaque groupe de nos plages

horaires de la semaine. Chaque membre apporte son bois pour réaliser son projet. Nous avons 20 inscriptions cette année.

Depuis 2011, 82 personnes en tout,

dont 24 professeures-professeurs, 7 conjointes et conjoints et plein de camarades, ont profité de cette belle opportunité de fabriquer un meuble ou un objet tout en s'aidant et en jasant, sans jamais oublier la sécurité évidemment. Yvon n'a pas son pareil pour faire du recrutement. Il s'occupe personnellement des



Gracieuseté Diane B. LeSage

débutants aussi patiemment qu'il l'a été avec ses élèves du secondaire pendant 35 ans dont plusieurs années en cours de français. «PROF UN JOUR, PROF TOUJOURS ! ». Il nous a appris à faire des plans, à compter notre bois de débitage, à planer et à assembler nos pièces (les tenons et mortaises, lui y connaît ça). Il est de bon conseil, il nous aide à corriger nos erreurs, nous explique calmement et nous encourage à continuer. Lui-même en fabrique toujours; il a fait des ensembles de chambre à coucher complets à tous ses petits-enfants. Vous pourrez voir notre album souvenir de photos au prochain dîner-environnement. Les membres de l'atelier qui sont aussi membres de l'AREQ ont le droit d'apporter leurs chefs-d'œuvre à l'exposition artisanale annuelle à la journée environnement de l'AREQ en avril.

Nos outils commencent à être essouffés! Yvon est incomparable pour nous faire profiter de nos garanties au maximum et de faire machiner des pièces afin que nos moteurs durent le plus longtemps possible! Mais les personnes âgées, contrairement aux outils, sont encore enthousiastes et ont toujours hâte de retourner à leur rendez-vous hebdomadaire à l'atelier!

Merci beaucoup Yvon pour ton dévouement au bon fonctionnement du club d'ébénisterie depuis tout ce temps! Tu rends beaucoup de monde heureux ! Lâche pas!



En effet, j'ai le grand plaisir de vous convier à ce rendez-vous exceptionnel, sous le thème de L'anti-gaspillage alimentaire : conférence, discussions, trucs et astuces, etc.

Hé oui ! Les ateliers « À vos frigos » débarquent en ville, le 11 avril !!

D'autres informations vous seront transmises sous peu.

Journée de l'environnement



Nicole Laramée

HOMMAGE À YVON VILLEMURE

Claudine Bilodeau

Un membre important de notre conseil sectoriel vient de nous quitter. Nous sommes en deuil. En effet, Yvon Villemure laisse le poste de secrétaire du conseil sectoriel de l'AREQ de Rouyn-Noranda après s'y être impliqué pendant 5 ans. Il abandonne aussi ses fonctions au sein du bulletin Entre-Nous pour mieux s'impliquer au niveau du comité national des Statuts et Règlements.

Qui est Yvon Villemure? Pour commencer, cherchons l'étymologie de son prénom. En cherchant sur la toile, nous apprenons que Yvon est un dérivé de Yves qui vient du celte « yv » qui signifie arbuste. On peut dire qu'Yvon porte bien son prénom. Diplômé en biologie, c'est un spécialiste du monde de la flore. Il possède une pouponnière de plants à partir desquels il fait plein de boutures. Lors d'une journée de l'environnement de l'AREQ, il en a fait profiter les autres en offrant un plant de tomates à chacun des membres présents. Geste très apprécié en particulier par Rollande Péliissier qui a pu déguster des tomates fraîches et savoureuses pendant tout l'été.

Yvon aime la tranquillité de la nature et son chalet. Sensible à l'environnement, il utilise peu l'automobile, on a plus de chances de le voir marcher et prendre l'autobus. Il pellette son entrée à la force de ses bras sans utiliser

de souffleuse à neige et il fait ses achats localement. Il vit selon ses préceptes.

Yvon est très au fait de l'actualité politique. Bon critique, il apporte des arguments solides pour défendre ses idées. Il peut aussi réagir fortement devant des incongruités et des injustices. Celles et ceux qui le côtoient régulièrement affirment qu'il est féministe depuis toujours.

N'oublions pas de parler de son sens de l'humour et de son bon caractère. Côté humour, il ne racontera pas de grosses blagues en élevant le ton, il lancera plutôt subtilement une remarque qui fera sourire ses interlocuteurs qui ne s'y attendaient pas. Pour parler de son caractère, combien de fois l'équipe de correction du bulletin lui a demandé de raccourcir ses phrases et surtout de ne pas mentionner son chien Choco dans ses textes. Il obtempérait non sans justifier son point de vue. Il faut dire que Choco est choyé par Yvon qui l'aime beaucoup. Quand il m'avait dit qu'il aimait le berger, je croyais que Choco devait être de la taille d'un Chihuahua. Je fus stupéfaite de constater sa grosseur, s'apparentant davantage à celle du Berger Allemand.

Dans son rôle de responsable de la mise en page du bulletin, c'est sa patience qui a été mise à l'épreuve : les textes qui arrivent après la da-

te butoir, la pagination à modifier, les articles à replacer, les photos à trouver et intégrer. Jamais il ne s'est fâché ou plaint lors des rencontres de l'équipe de correction. Au contraire, l'ambiance était surtout détendue. Il faut ajouter qu'après une carrière dans l'enseignement en particulier à l'éducation des adultes, il devait penser revivre le jour de la marmotte avec les sempiternels retards sur les échéances de remise des travaux.

En laissant les postes de secrétaire du conseil

sectoriel et de responsable de la mise en page du bulletin, tu pourras faire de longues marches avec Choco dans la nature, passer du temps de qualité au chalet et te perfectionner dans la reconnaissance des chants des oiseaux. Garde ton esprit éveillé sur tout ce qui se passe sur la scène politique et sur l'environnement.

Merci Yvon pour tes années d'implication dans le conseil sectoriel et pour le temps mis dans la publication de notre bulletin.

Coin du babillard

FORMATION RÉGIONALE AREQ

L'association provinciale AREQ offre à tous ses membres de la région Abitibi-Témiscamingue deux formations régionales d'une demi-journée chacune.

DATE: Vendredi 3 mai 2019,

LIEU: Hôtel le Noranda, Rouyn-Noranda

Formations:

- * **mise à jour du dossier assurances**
- * **utilisation de Facebook**

Profitez de la journée de l'environnement et de l'assemblée générale sectorielle pour vous inscrire .

Surveillez votre site Internet, vos courriels ou votre chaîne téléphonique pour plus d'informations.

Activités à venir:

- | | |
|-----------------------|---|
| 1 ^{er} mai : | Assemblée générale annuelle sectorielle |
| 16 mai : | Assemblée générale annuelle régionale |
| Septembre : | Journée de la non-rentree |
| Octobre : | Hommage aux personnes âgées |



POSTE MAIL

Port payé

Postage paid

Poste-publications

Publications Mail

3529657

AREQ 08B

6160, rue Michel

Rouyn-Noranda (Québec)

J9Y 0G9

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE SECTORIELLE 2019

En vertu des statuts et règlements de notre association, le conseil sectoriel de Rouyn-Noranda convoque ses membres à l'assemblée générale de son secteur

Date: **Mercredi 1^{er} mai 2019**

Où: **À la salle du Quality inn
située au 260, boul. Rideau,
Rouyn-Noranda**

Heure: **9 h**

UN COUPON RABAIS DE 10 \$ SERA OFFERT AUX MEMBRES PRÉSENTS QUI
SOUHAITERONT PARTAGER LE DÎNER QUI SUIVRA L'ASSEMBLÉE ,
À LA CAGE, BRASSERIE SPORTIVE.

BIENVENUE À TOUTES ET TOUS.

Prochaine date de tombée du bulletin: 15 octobre 2019